

# 73 Nº 7 1951

# Richard Simon, critique catholique du Pentateuque

Raymond DEVILLE (p.s.s.)

## RICHARD SIMON, CRITIQUE CATHOLIQUE DU PENTATEUQUE

#### INTRODUCTION

Si le XVIIº siècle français a pu être appelé le « Grand siècle » à cause de l'apogée littéraire et politique qu'il représente, il n'est pas moins grand aux points de vue religieux et scientifique. Les études bibliques en particulier ont progressé de façon considérable à cette époque. Héritiers du mouvement de la Renaissance, favorisés par les découvertes de manuscrits (le Pentateuque samaritain par ex.), aiguillonnés par la lutte à soutenir contre les « Réformés » — lutte dont le théâtre était principalement la « Parole de Dieu » —, de nombreux catholiques se sont adonnés alors à des recherches scientifiques ayant la Bible pour objet. L'ouvrage de V. Baroni, La Contre-Réforme devant la Bible (Lausanne, 1943), peu suspect en la matière, en fait foi. Parmi ces savants catholiques. Richard Simon occupe une place de choix, non seulement à cause de l'intérêt qu'ont suscité et que suscitent encore ses discussions avec Bossuet, mais surtout en raison de son œuvre elle-même qui l'a fait appeler le « père de la critique biblique ». Comme l'a bien souligné le P. Molien (1), après le P. Auvray (2), un très net changement d'opinion s'est opéré en sa faveur, spécialement chez les catholiques, depuis la fin du XIXº siècle. Non seulement les ouvrages portant exclusivement sur R. Simon, comme ceux de Margival et de F. Stummer (3), mais les manuels eux-mêmes (4) le présentent comme un véritable initiateur. De son côté, Renan écrivait déjà en 1865 : « Son analyse du Pentateuque est un chef-d'œuvre. Le principe fondamental de la critique des livres sacrés anonymes... est chez lui parfaitement développé (5). »

(5) Revue des Deux Mondes, 1er nov. 1865; L'exégèse biblique et l'esprit

français, pp. 235-245.

<sup>(1)</sup> Art. Simon (Richard), dans D.T.C., t. XIV, col. 2094-2118, spéc. col. 2114 suiv.

<sup>(2)</sup> Autour de Richard Simon, Oratoriana, IV, 1934, pp. 198-205, spéc. p. 199. (3) H. Margival, Essai sur Richard Simon et la critique biblique du XVIIº siècle, Paris, 1900 (d'abord paru en articles dans la Revue d'Hist. et de Littér. relig., 1896-1900); F. Stummer, Die Bedeutung Richard Simons für die Pentatcuchkritik, Münster-en-Westph., 1912.

<sup>(4)</sup> Citons seulement Höpfl-Gut, Introductio Generalis in S.S., 5° édit., Naples-Rome, 1950, pp. 8 ss.; Höpfl-Miller-Metzinger, Introd. Spec. in Vetus Testamentum, 5° édit, Rome, 1946, pp. 35-36; il faut comparer ces dernières éditions avec les premières pour voir ce « revirement d'opinion » dont parle le P. Molien.

Le dernier ouvrage de A. Lods (6) cependant, où l'auteur reprend des idées qu'il avait développées auparavant, veut enlever à R. Simon son titre de père de la critique biblique, pour le conférer à Astruc. Il peut donc sembler utile d'examiner à nouveau ce problème, pour déterminer le plus exactement possible la part de R. Simon dans le progrès de la critique, en particulier quant à la composition du Pentateuque. Pour apprécier du reste l'opinion de A. Lods, il faut tenir compte de la remarque du P. de Vaux (Revue Biblique, 1950, p. 446) et se rappeler que l'auteur de l'Histoire de la littérature hébraïque et juive a naturellement tendance à favoriser les protestants et à négliger les auteurs catholiques; or, Astruc était né d'un père huguenot, qui n'était passé au catholicisme qu'au moment de la Révocation de l'Edit de Nantes. La solution du problème ne devrait pas être fonction de préjugés personnels, mais il est normal qu'elle varie selon les points de vue auxquels on se place; aussi une appréciation d'ensemble doit-elle être nuancée. Quoi qu'il en soit, et ce sera la conclusion de ce travail, il semble que le mérite propre de Richard Simon ne soit pas seulement d'avoir posé clairement le problème critique - surtout en ce qui concerne la composition du Pentateuque — et de lui avoir apporté une solution intéressante, mais c'est surtout d'avoir donné à ce problème la réponse d'un critique catholique. Lorsque A. Lods nous dit que les principes de Simon sont tout proches de ceux de Spinoza (p. 90), on reste surpris et il est permis de se demander s'il a lu attentivement l'Histoire Critique. Richard Simon, en effet, a écrit son ouvrage en partie pour réfuter Spinoza; et si, sur le plan scientifique, il rencontre les mêmes difficultés et se heurte aux mêmes problèmes, il met en avant, pour résoudre ces difficultés, des principes et des solutions diamétralement opposés à ceux du Juif hollandais.

#### I. LA CRITIQUE DU PENTATEUQUE JUSQU'A R. SIMON

Pour mieux situer et mieux comprendre l'Histoire Critique du Vieux Testament, un coup d'œil très rapide sur l'historique de la question du Pentateuque jusqu'au XVII<sup>o</sup> siècle semble nécessaire.

Dans les dix premiers siècles, la question de l'auteur du Pentateuque a pratiquement toujours été résolue dans le sens « mosaïque », ou, plus exactement, elle ne se posait pas. Les quelques hérétiques dont nous parlent Epiphane et saint Jean Damascène, pas plus que les gnostiques auteurs des Homélies clémentines, n'avaient de préoccupation scientifique, lorsqu'ils plaçaient la rédaction de la Torah après Moïse; leur nombre d'ailleurs, pas plus que leur influence, ne parais-

<sup>(6)</sup> Histoire de la Littérature hébraïque et juive, Paris, 1950; voir aussi, de cet auteur : Jean Astruc et la critique biblique au XVIIIe siècle, Paris, 1924.

sent avoir été considérables. Un certain nombre de Pères de l'Eglise (tout en ne mettant pas en doute l'origine mosaique du Pentateuque), trompés par un chapitre du IVº livre d'Esdras (XIV, 18-47) - on sait l'influence de cet apocryphe - en ont admis une nouvelle rédaction, voire même une refonte par Esdras (7). Il ne s'agit là que de données traditionnelles, fort intéressantes du reste, mais qui ne s'appuient pas sur des arguments d'ordre textuel ou littéraire.

Aux Xº et XIe siècles, des Juifs commencent à alléguer des arguments qui posent le problème d'une façon plus précise : Isaac ben Jasus et Abn Esra par exemple (8). Les catholiques ne s'intéresseront que peu à ces questions. Il s'en faut pourtant qu'ils n'y aient été ramenés qu'à cause des « assertions des premiers propagateurs de la Réforme » comme le veut Touzard (\*). A. Tostat († 1455) nous dit dans son Commentaire du Deutéronome que l'authenticité mosaïque de ce livre est mise en doute. Sa propre position n'est pas toujours très claire, mais il admet, et pour des raisons que l'on peut considérer comme « critiques », la rédaction du ch. 34 par Josué et des additions faites par Esdras (10).

La Renaissance marqua toutefois le véritable éveil de la « critique ». L'intérêt porté à l'antiquité excita la curiosité, et le sens historique se développa de façon considérable. « Réformés » et catholiques s'adonnèrent, et parfois dans le même sens, à des recherches textuelles, littéraires et historiques au sujet de la Bible. Rappelons d'un mot, du côté catholique, les travaux demandés par le Concile de Trente, qui aboutirent à l'établissement de la Vulgate Sixto-Clémentine (1592). et du côté protestant les travaux de L. Cappelle et des deux Buxtorf.

Pour le problème du Pentateuque, Carlstadt et Luther, ou bien se refusaient à en attribuer la composition à Moïse, ou bien estimaient que le problème était de peu d'importance.

Le premier catholique qui traita la question d'une façon précise fut A. Maës; il insista surtout sur les additions ou les remaniements postérieurs à Moise. L'idée se répandit peu à peu et des solutions similaires — avec des nuances plus ou moins appréciables — furent adoptées par Bonfrère, Tirin, Cornelius a Lapide...

On notera que jusqu'ici, tant chez les catholiques que chez les protestants, on ne parle que d'additions et de retouches; personne ne nie que Moise ne soit l'auteur de l'œuvre qu'on lui attribue : ceci probablement à cause des témoignages du Nouveau Testament et de la tradition judéo-chrétienne en faveur de l'origine mosaïque de la

Un pas de plus est fait par I. de la Peyrère († 1676), d'après qui

 <sup>(7)</sup> Cfr J. Touzard, Dict. Apol., art. Moïse et Iosué, col. 696-699.
 (8) Cfr Stummer, op. cit., pp. 10-11 et Touzard, loc. cit., col. 699-700. (9) Loc. cit., col. 700.

<sup>(10)</sup> Cfr Stummer, op. cit., pp. 11-15.

le Pentateuque, dans son état actuel, a été composé à une date assez récente, mais avec des documents remontant à Moïse, les « annales ». Rappelons que cet auteur se convertira au catholicisme et mourra chez les Oratoriens, deux ans avant la parution de l'Histoire Critique de R. Simon (11).

Spinoza, enfin, réduisit le nombre des documents proprement mosaïques : le Deutéronome est, croit-il, l'œuvre d'Esdras qui en a fait la conclusion d'une compilation de documents anciens, le tout constituant finalement le Pentateuque : « Ex his itaque omnibus luce meridiana clarius apparet Pentateuchon non a Mose sed ab alio, et qui a Mose multis post saeculis vixit, scriptum fuisse (12) ». On aboutissait ainsi à un amenuisement considérable de la part de Moïse dans la rédaction de la Torah. Le Philosophe hollandais, qui n'était pas chrétien et qui considérait la Sainte Ecriture comme un livre ordinaire (18), ne s'embarrassait pas des assertions du Nouveau Testament ni de la tradition juive ou chrétienne. Comme l'écrit Stummer (p. 31) : « Hier trat ein Freigeist, ein erklärter Rationalist an das Pentateuchproblem R. Simon (11).

La pensée de Spinoza, contre laquelle R. Simon allait se dresser, était celle d'un rationaliste, ne croyant pas à l'inspiration de la Bible; armé d'une science critique assez poussée, il ne se soucie, dans l'examen du problème du Pentateuque, que des données de critique interne, laissant complètement de côté les affirmations traditionnelles, tant juives que chrétiennes. R. Simon s'attaquera au même problème avec les mêmes armes de critique textuelle et littéraire, mais dans la foi à l'inspiration et le respect de la tradition, et il le résoudra d'une manière radicalement opposée. C'est à la lumière de cette lutte contre Spinoza que l'on doit lire l'Histoire Critique du Vieux Testament,

L'œuvre se comprendra mieux encore après une esquisse rapide de la vie et de la formation de R. Simon jusqu'à cette publication; cela nous permettra de dégager quelques-unes des influences qui ont pu l'orienter dans ses travaux. Par là s'expliqueront plusieurs caractéristiques de son œuvre.

#### II. RICHARD SIMON JUSQU'A L'HISTOIRE CRITIQUE

#### Quelques facteurs de sa formation

Né à Dieppe le 13 mai 1638 d'une famille modeste, R. Simon hérita

<sup>(11)</sup> Cfr Stummer, op. cit., pp. 40-41.
(12) Tract. theol. polit. cd. H. Ginsberg, Leipzig, 1877, p. 102, cité par

Stummer, op. cit., p. 33, n. 1.
(13) Cfr D.T.C., art. Spinoza, t. XIV, col. 2489-2506, spéc. col. 2501: la méthode d'interprétation de l'Ecriture.

<sup>(14)</sup> Cfr Stummer, op. cit., pour un exposé plus détaillé de la pensée de Spinoza, pp. 31-35.

de ses ancêtres normands un « tempérament processif » et « un naturel prudent (15) », que l'on retrouvera tout au long de ses démêlés avec ses adversaires. Son mauvais caractère - comme aussi peutêtre son ardeur au travail - s'explique en partie par le complexe d'infériorité qu'il semble avoir ressenti dès son enfance à cause de l'humilité de ses origines. Grâce à des bienfaiteurs étrangers à sa famille, il put faire ses études d'humanités chez les Oratoriens de sa ville natale, puis sa philosophie à Rouen, chez les Jésuites. Entré une première fois à l'Oratoire en 1659, il en sortit assez vite et n'y rentra définitivement qu'en 1662, après avoir suivi en Sorbonne des cours de théologie et d'Ecriture sainte et commencé à apprendre par lui-même les langues orientales.

Il séjourna ensuite deux ans à la maison de l'Oratoire de Paris et enseigna la philosophie à Juilly pendant quelques années; il revintdéfinitivement à Paris en 1670. Il put y travailler dans la fameuse bibliothèque dont il avait déjà fait connaissance et dont il avait collationné les manuscrits orientaux en 1665-1666. Cette bibliothèque était à cet égard l'une des plus riches — sinon la plus riche — de France à l'époque. Constituée par le fonds du P. de Harlay de Sancy, la section « orientale » de cette bibliothèque contenait les manuscrits grecs et samaritains qui avaient servi à l'édition de la Polyglotte de Paris. On sait que l'édition de cette Polyglotte avait été dirigée par le P. Morin (1591-1659), une autre gloire de l'Oratoire de France dans le domaine de l'exégèse.

A Paris, R. Simon publia d'abord divers écrits ayant rapport aux Eglises orientales ou aux Juifs persécutés; en 1678 parut l'Histoire Critique du Vieux Testament, « le principal de ses ouvrages ainsi que celui qui lui a acquis une plus grande réputation et qui a fait le plus de bruit (16). » La plupart des critiques s'accordent à faire de ce livre son chef-d'œuvre et à exalter les mérites particuliers de l'auteur; ils soulignent le fait que Simon fut un autodidacte : « L'Histoire critique... a toujours frappé les meilleurs juges par le mérite singulier d'être une œuvre sans précédent (17) »; ses biographes insistent sur son indépendance à l'égard de ses maîtres : « Jamais peutêtre élève n'est resté plus indépendant de ses maîtres et ne s'est trouvé en opposition plus marquée avec l'enseignement officiel (18), » Mais, s'il est vrai que Richard Simon a toujours été un penseur très personnel, il n'en avait pas moins subi diverses influences qui expliquent certaines de ses tendances ou de ses idées.

Ayant constamment vécu dans des milieux intellectuels, il y trouva toujours soit des livres soit des personnes qui l'orientèrent vers des étu-

<sup>(15)</sup> Margival, op. cit., p. 8.
(16) Batterel, Mémoires domestiques, t. IV, Paris, 1907, p. 247.
(17) Margival, op. cit., p. 7; cfr Stummer, op. cit., p. 2.
(18) D.T.C., art. Simon, t. XIV, col. 2095.

des bibliques approfondies. Au Collège de Caen, il montre un goût prononcé pour l'étude du grec qui venait d'être encouragée par le P. Bourgoing, Supérieur de l'Oratoire (18). Dans le domaine biblique proprement dit, - mise à part l'influence d'écrits spécialisés comme ceux de L. Cappelle qu'il cite toujours avec éloge —, R. Simon semble dépendre de deux traditions, de deux écoles parallèles : celle de la Compagnie de Jésus (et spécialement de Maldonat) et celle de l'Oratoire lui-même. Notre Oratorien a toujours admiré les Jésuites. qui a cette époque brillaient par leur science biblique (20); il eut un moment l'idée d'entrer dans la Compagnie. Son admiration se portait spécialement sur Petau (1583-1652) et surtout sur Maldonat (1531-1583), de près d'un siècle son aîné. Pour Simon, Maldonat est un des meilleurs exégètes; il s'inspirera toujours, sinon de sa douceur, au moins de son ardeur au travail et de sa précision scientifique. E. Amann caractérise comme suit le grand théologien espagnol :

Rompant avec les vieux errements : commentaire de Pierre Lombard, dialectique désuète, argumentation syllogistique sur des pointes d'aiguille, le jeune maître traçait un plan nouveau de la théologie, précisant les devoirs que lui imposaient, en face de l'hérésie protestante, des besoins ignorés jusque-là, disant les méthodes qui lui assureraient le succès. Sans repousser l'usage discret de la dialectique, il montrait comment la théologie positive étudiée dans ses sources, l'Ecriture et les Pères, était seule capable de répondre aux difficultés que soulevait, dans tous les domaines des connaissances religieuses, l'incroyable curiosité des contemporains... (21).

Maldonat estimait qu'on ne pouvait pas devenir théologien sans connaître les langues anciennes : comme l'écrit son historien :

Convaincu... que la parole de Dieu est le fondement de la théologie, il en faisait... une étude continuelle; ou plutôt, il rapportait toutes ses études à celle de l'Ecriture sainte : afin de l'étudier dans ses sources, il s'était rendu familières toutes les langues orientales : le grec, l'hébreu, le syriaque, le chaldaïque et l'arabe... (22).

Dans son discours d'ouverture du cours de théologie au collège de Clermont en octobre 1565, il rappelait les exigences de la théologie :

aucune [science] ne demande une plus grande connaissance des langues et de l'antiquité ... que celle où l'on n'apporte presque d'autres preuves que l'autorité de l'Ecriture, les témoignages des saints Pères, dont l'intelligence dépend souvent de la connaissance d'une syllabe ou d'un accent... (28).

A ceux qui veulent être des bons théologiens, il demande de faire

<sup>(19)</sup> Cfr A. Quesnot, recension de l'ouvrage de Margival dans Revue Biblique, 1901, pp. 460 ss.

<sup>(20)</sup> Cfr Dict. de la Bible, t. III : travaux des Jésuites sur les saintes Ecri-

tures (col. 1403-1421) : art. par le P. Durand.
(21) D.T.C., art. Maldonat, t. IX, col. 1773.
(22) J. M. Prat, Maldonat et l'Université de Paris ou XVI siècle, Paris, 1856, p. 421.

<sup>(23)</sup> Ibid., p. 180.

chaque jour une heure de lecture de l'Ancien Testament et une heure de lecture du Nouveau Testament (24). Tout cela explique l'admiration qu'a toujours nourrie R. Simon à son égard. Il possédait plusieurs manuscrits de ses cours et voulait en publier quelques inédits. Dans sa Bibliothèque Critique (25), il donne un résumé de son traité de Trinitate et termine son analyse par les paroles suivantes : « J'aurais pu m'étendre plus au long sur ces disputes de Maldonat; mais je crois en avoir rapporté assez pour vous les faire connaître. Vous m'avouerez sans doute que ce Jésuite, qui a rendu de si grands services à la religion, et principalement à la France contre les calvinistes, était un très grand homme, et qu'il méritait d'être mieux traité par vos confrères qu'il ne l'a été. » Même son de cloche dans ses lettres (26). Ailleurs, il le défendra contre l'accusation d'être antitrinitaire (27). Enfin, il loue « l'anti-augustinisme » de Maldonat : «Ce docte Jésuite semble avoir pris plaisir non seulement à combattre les sentiments de saint Augustin, mais aussi à attaquer de dessein formé les explications que ce Père a données à plusieurs passages de l'Ecriture... (28). » Ce texte est suggestif quand on se rappelle que Simon a toujours eu tendance à combattre l'augustinisme des théologiens de son temps et spécialement de Bossuet.

Si notre Oratorien admire les Jésuites et surtout Maldonat, s'il a été influencé par les ouvrages de ce dernier et par son esprit scientifique, il est en même temps dans la ligne de la grande tradition exégétique de l'Oratoire de France. Le cardinal de Bérulle a toujours eu un culte pour la sainte Ecriture (29). Il a voulu que ses disciples s'adonnent à l'étude de la Bible : « l'étude de l'Ecriture Sainte passait avant toutes les autres » écrit l'historien des origines de l'Ôratoire (80). L'article du Dictionnaire de la Bible consacré aux « Travaux des Oratoriens sur les Saintes Ecritures » (vol. IV, col. 1850-1853) marque éloquemment les résultats de cette impulsion donnée dans l'Oratoire aux recherches bibliques. C'est sur l'initiative de Bérulle lui-même, en 1626, que le P. Morin inséra dans la Polyglotte de Paris le Pentateuque samaritain et la version samaritaine, récemment rapportés d'Orient par M. Harlay de Sancy, qui devait ensuite entrer lui-même à l'Oratoire. Bérulle interviendra lui-même auprès du nonce

<sup>(24)</sup> De ratione studendi Theologiae, in Opera varia theologica, ad calcem:

Epistulae et Orationes, Paris, 1677, pp. 26-27.
(25) Amsterdam, 1708, t. I, pp. 56-89, voir p. 87.
(26) Lettres choisies, Amsterdam, 1730, t. I, p. 184.

<sup>(27)</sup> Bibl. crit., t. I, pp. 378-448. (28) Bibl. crit., t. IV, pp. 73-74. (29) Cfr M. Houssaye, Le Père de Bérulle et l'Oratoire de Jésus, Paris,

<sup>1873,</sup> p. 154.
(30) M. Houssaye, Le Cardinal de Bérulle et le Cardinal de Richelieu, Paris, 1875, ch. IX: les Etudes à l'Oratoire, p. 392. Le P. Auvray fait remarquer (Oratoriana, loc. cit., p. 199) que R. Simon doit à l'Oratoire sa vocation de critique.

Bagni et du cardinal Mellini pour faciliter la publication de cette fameuse Polyglotte.

Tout naturellement, Richard Simon continuera la tradition scientifique de ses prédécesseurs. Installé à la maison de la Rue Saint-Honoré, il a en mains tous les manuscrits dont s'est servi le P. Morin; celui-ci était mort en 1639, l'année même où Simon entrait pour la première fois à l'Oratoire. Sans aucun doute le souvenir de ce grand exégète et orientaliste était encore vivant dans la maison lorsque le jeune oratorien y fit son premier séjour en 1665 et 1666 et qu'il y dressa la liste des manuscrits orientaux de la Bibliothèque. Il dut alors concevoir l'ambition de marcher sur les traces de son prédécesseur et même de dépasser ses travaux. Souvent il parle de lui; s'il le critique, il reconnaît néanmoins sa valeur (81). Il fera imprimer à Londres, en 1682, sous le titre « Antiquitates Ecclesiae Orientalis... » 84 lettres du P. Morin adressées à plusieurs savants contemporains sur divers points d'antiquité ecclésiastique. R. Simon a également connu et étudié la « Critica Sacra » de L. Cappelle, éditée grâce à l'appui des PP. Morin et Mersenne. Il semble lui avoir emprunté beaucoup de « matériel », mais peu d'idées; on peut dire la même chose au sujet d'I. de la Peyrère qu'il a connu avant sa mort.

Le jugement que porte Margival (op. cit., p. 13) : « R. Simon doit infiniment peu au P. Morin et aux autres hébraïsants catholiques » de son époque est pour le moins surprenant. Bien sûr, il ne s'agit pas toujours d'une influence directe ni d'une dépendance d'opinions, mais, étant données les circonstances rappelées plus haut, on ne peut pas dire que R. Simon soit un « indépendant et un autodidacte », au sens absolu de ces mots, dans le domaine exégétique.

Dans son ouvrage « Bossuet et la Bible » (32) le P. de la Broise

cite la devise de Richard Simon :

« Alterius ne sit qui suus esse potest »,

devise qui rappelle ce que l'Oratorien écrivait dans la préface à l'Histoire critique : « Je puis assurer que je n'ai copié aucun des auteurs qui ont écrit avant moi sur une partie de cette matière ». Si toute son œuvre témoigne d'une vigueur et d'une originalité de pensée qui illustrent sa devise un peu prétentieuse, les faits cités et les témoignages fournis par le critique lui-même nous empêchent de voir en lui un « isolé », n'ayant subi aucune influence et pouvant dire de son œuvre que c'était un enfant sans mère, selon l'expression de Montesquieu pour ses propres écrits, expression appliquée à Simon par Margival (p. 7).

<sup>(31)</sup> Histoire Critique du Vieux Testament, Amsterdam, 1685, passim et spéc. pp. 464-470.

<sup>(32)</sup> R. de la Broise, Bossuet et la Bible, Paris, 1891, p. 344, n. 3.

#### III. LA COMPOSITION DU PENTATEUQUE D'APRES L'HISTOIRE CRITIQUE (88)

L'analyse et l'étude d'un ouvrage comme l'Histoire Critique du Vieux Testoment demanderaient un exposé développé; nous nous attacherons à une seule question : celle de la composition du Pentateuque. Indiquons d'abord le but poursuivi par l'auteur. Dans le premier chapitre du livre I : « Dessein de tout l'ouvrage... », R. Simon dit lui-même ce qu'il a entendu faire :

Je suis persuadé qu'on ne peut lire la Bible avec fruit si l'on n'est auparavant instruit de ce qui regarde la critique du texte... Comme cette étude est aujourd'hui négligée, et qu'il y a peu de personnes qui s'y appliquent avec soin, à cause des grandes difficultés qui s'y rencontrent, j'ai cru être utile au Public, en lui donnant une Histoire Critique du Texte de la Bible depuis Moise jusqu'à notre temps, et des Versions principales qui en ont été faites, tant par les Juifs que par les Chrétiens. A quoi j'ai ajouté le projet d'une nouvelle Traduction de la Bible, après avoir marqué les défauts de la plupart de celles qui ont été faites jusqu'à présent. Enfin, j'ai fini cet Ouvrage par une Critique des meilleurs Commentaires sur l'Ecriture Sainte... (p. 2).

Tel est donc le plan de l'ouvrage; à son sujet trois remarques s'imposent :

1º Lorsque R. Simon parle de critique « du texte », il n'entend pas seulement la critique textuelle au sens restreint où nous la comprenons maintenant; il y inclut aussi la critique littéraire et il appelle cet ensemble « l'histoire du texte » : elle comprend donc l'étude de la composition, des diverses rédactions ou compilations et celle du texte lui-même, matériellement considéré.

2º La critique de Simon est une critique constructive: les deux premiers livres semblent bien être orientés vers le troisième qui couronne l'œuvre: c'est dans ce 3º livre qu'il traite d'un projet de nouvelle version de l'Ecriture sainte. La critique, tant textuelle que littéraire, n'a pas pour but de détruire des opinions reçues, mais d'édifier, de permettre une meilleure compréhension du texte sacré, et tout d'abord, d'établir ce texte et de le rendre abordable par une traduction plus conforme à l'original. Lisons plutôt ce que dit notre auteur (p. 15);

Comme il serait dangereux d'exposer le mal, si on n'y apportait en même temps le remède nécessaire, après avoir rapporté les bonnes et les mauvaises qualités de la plupart des versions de la Bible, j'ai marqué au commencement de mon troisième Livre la méthode qu'on doit tenir pour faire une traduction de l'Ecriture plus exacte que celles qu'on a eues jusqu'ici.

3º Si l'on veut savoir ce sur quoi R. Simon veut surtout insister, sans doute parce qu'il y voit la partie la plus personnelle de son

<sup>(33)</sup> Toutes les références renvoient à l'édition d'Amsterdam de 1685.

œuvre, il faut lire la « Préface de l'auteur ». Lorsqu'on a fini tout le livre et que, l'esprit un peu fatigué de l'accumulation des réflexions et des idées, on désire faire un tri et dégager les lignes directrices de l'ouvrage, il suffit de relire ces quelques pages de la Préface. Or, il y traite surtout la question de la composition des livres, il y expose sa théorie des « écrivains publics » : c'était donc là pour lui la partie la plus caractéristique de son œuvre.

La pensée de R. Simon sur la composition du *Pentoteuque* est développée tout au long dans les huit premiers chapitres du livre I de l'*Histoire critique*; les redites y étant fréquentes, une analyse détail-lée de chacun de ces chapitres serait fastidieuse : il sera préférable de grouper les idées de l'auteur sous deux ou trois titres et de les illustrer par quelques citations.

1º Le Pentateuque dans sa forme actuelle n'a pu être rédigé entièrement par Moïse.

Le problème s'est posé à Richard Simon à cause des anachronismes, des répétitions, du manque d'ordre et enfin de la diversité de style que l'on remarque dans le *Pentateuque*. Il en conclut que Moïse ne peut être l'auteur de ces livres tels que nous les possédons maintenant. Les exégètes antérieurs avaient déjà souligné les anachronismes: Simon, après eux, cite les textes difficiles de Gen., XII, 3 (les Cananéens étaient alors dans le pays), Gen., XXXVI, 31 (voici les rois qui ont régné dans l'Idumée avant que les Israélites eussent des rois) et de Deut., XXXIV. Il passe alors au chapitre des répétitions:

Outre ces manières de parler et plusieurs autres semblables, dont Moise n'a pu être l'auteur, il y a une infinité de redites d'une même chose dans le Pentateuque, qui ne sont point apparemment de Moise, mais plutôt de ceux qui ont fait le Recueil des livres sacrés, et qui ont joint ensemble plusieurs leçons ou explications des mêmes mots, ne jugeant pas à propos d'ôter de leurs exemplaires ce qui éclaircissait le texte. Nous pouvons mettre au nombre de ces redites ou répétitions, la description du Déluge de la manière qu'elle est au chapitre VII de la Genèse, depuis le verset 17 jusqu'au verset 24... (p. 33).

Suit alors une étude fouillée du récit du déluge, qu'il conclut ainsi :

Il y a bien de l'apparence que, si un seul auteur avait composé cet ouvrage, il se serait expliqué en bien moins de paroles, principalement dans une histoire... (id.).

D'autres exemples sont aussi apportés, que l'auteur tire des livres de l'Exode et du Lévitique. Mais pour préciser sa pensée et prévenir toute équivoque, il a bien soin d'ajouter que ces répétitions et ces redites sont essentiellement différentes de ce que nous appelons « parallélisme » :

On doit néanmoins prendre garde que nous ne parlons point ici de certaines répétitions, qui ont aussi bien leur grâce dans les livres de Moise que dans les

Poèmes d'Homère. comme dans l'histoire de l'arche, où Noé répète une bonne partie de ce que Dieu lui avait ordonné. Cette dernière répétition vient de l'auteur, et elle a été mise pour montrer l'exécution fidèle du commandement (p. 34).

#### et plus loin:

Il peut se faire néanmoins qu'une bonne partie de ces répétitions soient du génie de la langue hébraique, qui est une langue très simple, et qui répète d'ordinaire les mêmes choses sous différents termes. C'est ce qui paraît presque dans tous les livres de l'Ecriture, et que nous voyons même dans les Ordonnances de nos Rois et dans le style de la Chancellerie de Rome, aussi bien que dans le style du Palais pour les affaires civiles, où l'on entasse plusieurs mots les uns sur les autres, qui ne signifient que la même chose (p. 35).

Le style lui-même, qui est si différent dans les diverses parties du Pentateuque, est pour R. Simon un argument en faveur de son opinion, mais ici encore, en bon Normand, il se montre très prudent et très nuancé:

La diversité de style qui se rencontre dans les livres de Moise semble aussi être une preuve pour montrer qu'un même écrivain n'en est pas l'auteur; l'on y voit tantôt un style fort coupé et tantôt fort étendu, bien que la diversité de la matière ne le demande pas. Il faut néanmoins avouer que les Hébreux ne parlent souvent qu'à demi-mot et qu'ils ne font quelquefois qu'entamer une matière sans l'achever; qu'ils ne sont pas même exacts dans l'arrangement de leurs paroles. Les Epîtres de saint Paul fournissent des exemples de toutes ces différences de style. Il serait néanmoins malaisé de justifier toujours les livres de Moise et le reste de la Bible où cela se rencontre, sans avoir recours à ceux qui ont retouché les exemplaires hébreux et aux copistes qui par leur négligence ont omis des mots et même des périodes entières (p. 39).

Enfin les désordres eux-mêmes sont relevés, spécialement dans les premiers chapitres de la Genèse, exemples caractéristiques qu'il fait suivre de plusieurs autres (p. 36); enfin, pour la solution de toutes ces difficultés, il énonce quelques principes très sages:

Il ne faut jamais combattre l'expérience, principalement quand elle est appuyée sur de bonnes autorités...

Il faut prendre garde à ne donner pas des solutions ridicules et éloignées du bon sens à ces sortes de difficultés quand elles se présentent, bien qu'il soit à propos de tenter tous les moyens possibles pour les expliquer... (p. 37).

2º Moise est à l'origine des Lois, mois ses « écrivains publics » ont rédigé les parties historiques du Pentateuque.

Pour rendre compte de ces difficultés, qu'il a bien vues et qu'il expose clairement, R. Simon va proposer son explication des scribes ou écrivains publics. Il en appelle à l'histoire comparée pour appuyer la possibilité de son opinion :

On remarquera que dans les Etats bien réglés, principalement dans l'Orient, il y a toujours eu de certaines personnes qui ont pris le soin de mettre par écrit les affaires les plus importantes de la République, et d'en conserver les Actes

dans des archives destinées à cet usage. Nous apprenons des livres d'Esther, d'Esdras, de Josèphe et de Diodore de Sicile que cette coutume s'observait autrefois dans la Perse. Les Egyptiens, parmi lesquels Moïse avait été élevé, avaient des prêtres auxquels ils donnaient le nom de Scribes ou écrivains des choses sacrées, parce qu'en effet leur principale occupation était de mettre par écrit ce qui regarde l'Etat et la Religion, et de le publier lorsqu'il était nécessaire... Il y a de l'apparence que Moïse, qui avait été élevé, comme nous avons dit, à la cour d'Egypte, et en qui se rencontraient toutes les qualités d'un parfait législateur, établit dès les premiers commencements de la République cette sorte de Scribes, que nous pouvons appeler écrivains publics ou divins... (pp. 15-16).

Moïse, en qualité de Législateur, a écrit tout ce qui appartenait aux Ordonnances, et il aura laissé aux Scribes ou Prophètes le soin de recueillir les Actes de ce qui se passait de plus important, afin de le conserver pour la postérité... La manière dont l'histoire qui est contenue dans le Pentateuque est composée semble insinuer cette vérité, parce que la plupart des faits y sont rapportés d'une façon à faire croire qu'une autre personne que Moïse a mis par ordre ces Annales... (pp. 17-18).

Pour prévenir l'objection tirée de l'Ancien Testament où il est dit que Moïse lui-même écrivit la « loi » (Ex., XXIV, 12; Deut., XXVII, 2-3), passages que l'on comprenait habituellement de toute la « Torah », R. Simon reprend ces textes et les explique; il prouve que cette « loi », dans les versets en question, ne représente pas l'ensemble du Pentateuque, mais seulement les parties législatives ou bien les douze malédictions de Deut., XXVII: « c'est pourquoi, conclut-il, on doit limiter ce mot de Loi selon les circonstances et les lieux où il se rencontre » (p. 43). Il ajoute d'ailleurs plus loin:

Il est bien vrai que Dieu commande quelquefois à Moïse d'écrire de certains faits dont il est parlé dans la Loi : mais cela ne regarde pour l'ordinaire que les Commandements et Ordonnances ou quelque autre chose semblable. A l'égard de ce qui se passait tous les jours en sa présence, il n'était pas besoin que Dieu le lui dictât. Il avait sous lui des personnes qui mettaient par écrit les actions les plus considérables et qui avaient soin d'en conserver les actes pour la postérité. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur la méthode dont le Pentateuque est composé pour être persuadé de cette vérité et pour voir qu'un autre que Moïse a recueilli les faits historiques. Les Lois que Dieu lui prescrivit d'écrire y sont distinguées du corps de l'Histoire (p. 46).

En ce qui concerne enfin les faits antérieurs à Moïse : création de l'homme, histoire des Patriarches, Richard Simon pense que Moïse a pu se servir de sources écrites ou orales préexistantes :

On ne peut néanmoins appliquer aux livres de la Genèse ce que nous venons de rapporter touchant la manière dont nous croyons qu'on enregistrait les Actes publics du temps de Moise. Ces Livres contiennent la création du monde et une infinité de faits qui sont arrivés plusieurs siècles avant lui : et il n'est point marqué dans toute la Genèse que Dieu ait dicté à Moïse ce qui y est rapporté : il n'y est point aussi dit qu'il l'ait écrit par un esprit de prophétie. Mais toutes ces histoires et généalogies sont rapportées simplement, comme si Moïse les avait prises de quelques livres authentiques ou qu'il y en eût une tradition constante (pp. 46-47).

3º Le Pentateuque a subi, au cours de son histoire, des modifications, des abréviations, etc., dues aux écrivains publics, inspirés, des siècles postérieurs à Moïse. Les désordres sont dus en partie aux déplacements accidentels des feuilles ou des « petits rouleaux ».

Ayant — le premier — posé le principe que les écrivains publics sont inspirés par Dieu, R. Simon ne voit aucune difficulté à admettre des remaniements du *Pentateuque* opérés par les scribes qui ont suivi l'époque de Moise : ces écrivains jouissaient, sous l'action divine, d'une certaine liberté :

On remarquera donc que ces Prophètes ou Ecrivains publics n'étaient pas seulement chargés de recueillir les Actes de ce qui arrivait de leur temps, et de les mettre dans les Archives; mais ils donnaient quelquefois une nouvelle forme aux Actes qui avaient été recueillis par leurs prédécesseurs, en y ajoutant ou diminuant, selon qu'ils le jugeaient à propos...

Cela étant supposé comme une vérité constante, on est, ce me semble, obligé d'avoir recours à ces Ecrivains publics dont nous avons parlé, pour rendre authentiques les Livres sacrés, nonobstant les changements et additions qui s'y trouvent. Ils avaient la liberté en recueillant les Actes qui étaient dans les archives, d'y ajouter, diminuer et changer, selon qu'ils le jugeaient à propos... (pp. 3-4).

#### A cause même de cette liberté :

Il serait dangereux de vouloir corriger un Livre de l'Ecriture par un autre, quand ils ne conviennent pas tout à fait entre eux; parce que chaque Prophète en faisant son recueil a eu ses raisons particulières de changer, d'ajouter ou de diminuer selon les temps et les occasions (p. 19).

### Plus loin il parle encore de:

la liberté qu'ont prise ceux qui ont fait le Recueil des Mémoires et qui en ont composé un corps d'Ecriture pour le donner au Public, en les accommodant à leur temps et à leur dessein; ce qui arrive d'ordinaire à ceux qui abrègent les Livres des autres... (p. 24).

On peut ainsi comprendre le rôle que certains Pères attribuent à Esdras:

Soit qu'Esdras ait refait de nouveau les Livres sacrés, comme quelques-uns d'eux l'assurent, ou qu'il n'ait fait autre chose que recueillir les anciens mémoires, en y ajoutant, y diminuant et changeant ce qu'il croyait être nécessaire, comme les autres disent avec plus de probabilité, il sera toujours vrai qu'Esdras n'a pu composer ce corps d'Ecriture avec ces changements qu'en qualité de Prophète ou Ecrivain public (p. 4).

Enfin des changements accidentels ou des inversions injustifiées s'expliquent selon R. Simon par sa théorie des « petits rouleaux » :

Outre ces changements que nous venons d'expliquer et qu'on peut attribuer à ceux qui ont fait avec autorité le recueil de la Bible, nous en avons mis plusieurs autres qu'on doit nécessairement rejeter sur les injures des temps et sur la négligence des Copistes. Comme les exemplaires hébreux étaient autrefois écrits sur de petits rouleaux ou feuilles qu'on mettait les unes sur les

autres, et dont chacun faisait un volume, il est arrivé que l'ordre de ces rouleaux étant changé par hasard, l'ordre des choses a été aussi transposé (p. 5).

Voilà donc, largement esquissées, les grandes lignes de l'hypothèse simonienne sur la composition du Pentateuque. On a pu noter qu'il s'agit d'un système constructif, où la partie positive tient une très grande place. Certains auteurs ne semblent pas l'avoir vu : d'après Margival (p. 118), repris par Molien dans son article du Dictionnaire de Théologie Catholique (col. 2098) [d'ailleurs sans guillemets], le livre I contient en réalité « deux parties bien distinctes. C'est d'abord, en effet, une critique du dogmatisme en matière d'exégèse et c'est, en outre, un essai de reconstruction de l'histoire littéraire du peuple juif ». Il est permis de ne pas être de cet avis et de préférer l'ordre inverse : l'Histoire critique (et spécialement le livre I) est essentiellement un essai de reconstruction de l'histoire littéraire du peuple juif, où R. Simon laisse voir ses idées critiques. Comme il est persuadé que l'« on ne peut lire la Bible avec fruit si l'on n'est auparavant instruit de ce qui regarde la critique du texte » (p. 2), et que, d'autre part, il ne veut jamais combattre « l'expérience » (p. 37), il expose loyalement les difficultés qu'il y a à attribuer tout le Pentateuque à Moise. Mais, loin de s'en tenir à une critique négative, il propose une hypothèse qui puisse rendre compte à la fois des données du texte - altérations, répétitions, désordres, obscurités - de la réalité de l'inspiration et enfin de la tradition concernant le rôle de Moïse dans la rédaction de la Torah. C'est une hypothèse, un système, il le sait bien lui-même et il écrit dans sa Réponse aux Sentiments de quelques théologiens de Hollande... (texte cité par Margival, p. 229) : « On fait des systèmes en histoire comme en philosophie. Tout système qui est basé sur de bons principes est vrai en quelque matière que ce soit. »

D'autres auteurs ne soulignent pas assez, semble-t-il, l'originalité de R. Simon : c'est le cas, semble-t-il, du Manuel de Höpfl (34), qui donne par ailleurs un résumé parfait du système de notre Oratorien : ce résumé mérite d'être cité :

Propter varios errores in temporis ratione admissos (anachronismi) ob narrationes repetitas et saepe absque ullo ordine digestas, denique ob magnam diversitatem stili affirmat compositionem Pent. per Moysen esse impossibilem. Ipse distinguit in Pent. leges, quae certe Moysen habent auctorem, et historiam. Historiam praemosaicam Moyses sive ex traditione orali sive ex documentis scriptis collegit (Gen.); historia vero contemporanea a publicis scribis iubente Moyse in annalibus sive diariis publicis (talis liber seu diarium erat e.g. liber bellorum Jahve, Num. XXI, 14) congesta fuit, indeque excerpta habes in Ex-Dt. Tota materia tamen decursu saeculorum non unam subiit retractationem, mutationes necnon mutilationes. Pent. ipse in forma quae nunc exstat compilatus est ab Esdra.

<sup>(34)</sup> Introductio Specialis in Vetus Testamentum, 5° éd., Rome, 1946, pp. 35-36. Les premières éditions de cet ouvrage ne donnaient qu'un résumé incomplet, bien différent de celui-ci.

Deux remarques s'imposent pour préciser ces lignes :

1º Simon insiste assez peu sur Esdras (cfr Hist. crit., p. 21); de toute façon, il le considère comme inspiré et se réfère toujours, lorsqu'il parle de lui, à l'opinion des Pères de l'Eglise qui étaient euxmêmes de cette opinion.

2º Il faut souligner que pour R. Simon, ces « écrivains publics » sont inspirés; il les appelle souvent « prophètes »; inspirés par Dieu sont aussi ceux qui ont résumé ou retouché les Livres saints. C'est là l'originalité même de l'hypothèse simonienne, ce qui l'oppose fondamentalement à Spinoza contre qui il écrit; celui-ci, partisan du déterminisme historique, ignorait pratiquement toute action divine. Les autres prédécesseurs de Simon ne s'étaient pas posé le problème. Certain théologien de Paris, qu'il cite, avait, pour résoudre les difficultés, restreint l'inspiration aux parties de la Bible concernant la foi. Une telle opinion paraît dangereuse et fausse à notre auteur; il ne trouve au contraire aucune difficulté à résoudre les mêmes problèmes grâce à ses « écrivains publics »; voici ce qu'il écrit dans sa Préface :

Ce théologien a prétendu que les écrivains des livres sacrés n'avaient été véritablement inspirés de Dieu que dans ce qui appartenait à la créance ou qui y avait quelque rapport ou liaison nécessaire; qu'à l'égard des autres choses qui sont contenues dans ces mêmes livres, on n'y devait point reconnaître une inspiration de Dieu plus particulière que dans tous les autres ouvrages qui ont été composés par des personnes de piété. Mais outre que ce sentiment peut avoir de dangereuses suites, il est entièrement opposé à la doctrine du Nouveau Testament qui ne reconnaît rien que de prophétique et de véritablement inspiré dans toute l'Ecriture. C'est pourquoi j'ai cru que je devais établir des principes qui attribuassent à des Prophètes ou à des personnes dirigées par l'Esprit de Dieu tout ce qui était renfermé dans les Livres sacrés, même jusqu'aux changements, à la réserve seulement de ceux qui y étaient arrivés par la longueur des temps et par la négligence des copistes. »

R. Simon distinguait ainsi nettement inspiration et authenticité. Fidélité aux faits, respect de l'inspiration; enfin, R. Simon veut sauver la donnée traditionnelle attribuant le Pentateuque à Moïse:

Ce même principe touchant les Ecrivains publics ou prophètes qui recueillaient les Actes de ce qui se passait de plus important dans la République des Hébreux, servira à rendre raison de plusieurs expressions qui se trouvent dans les Livres de Moïse et qui semblent en même temps supposer qu'il n'en soit pas l'auteur. Les scribes ou écrivains publics qui étaient de son temps et qui ont décrit ces anciens Actes, ont parlé de Moïse en troisième personne, et ont employé plusieurs autres expressions semblables qui peuvent, à la vérité, n'être pas de Moïse, mais qui n'en ont pas pour cela moins d'autorité, parce qu'elles ne peuvent être attribuées qu'à des personnes auxquelles Moïse avait ordonné de mettre par écrit les actions les plus importantes de son temps (Préface).

#### et comme:

il n'y a rien de plus ordinaire dans l'Ecriture que d'attribuer à une personne ce qu'elle ordonne à une autre de faire, principalement quand la chose se fait en son nom... (p. 18),

L'hypothèse simonnienne permettait de conserver la donnée traditionnelle, directement pour les lois, et au moins indirectement pour les parties historiques, à l'exception toutefois des changements apportés par les scribes postérieurs.

#### IV. APRES L'HISTOIRE CRITIQUE

Influence de R. Simon. Jugement sur sa pensée. Conclusion

L'objet de ce travail a été de présenter la pensée de R. Simon sur la composition du *Pentateuque*; nous n'avons pas à nous attarder longuement sur les réactions des contemporains. On connaît le sort des premiers exemplaires de l'ouvrage : ils furent mis immédiatement au pilon, peut-être sous l'influence et à l'instigation des Jansénistes (\*5). R. Simon fut exclu de l'Oratoire le 21 mai 1678. Le 1<sup>er</sup> décembre 1682, sont livre fut mis à l'Index.

On n'ignore pas l'échange de publications et de lettres avec les protestants occasionné par l'Histoire critique: près d'une quinzaine d'écrits, la plupart de valeur, constituent le dossier de cette polémique (cfr Dictionnaire de Théologie Catholique, art. R. Simon, col. 2101-2103). Tout cela n'arrêta pas le travail de Simon; il produisit encore de nombreux ouvrages; en 1689: l'Histoire critique du texte du Nouveau Testament; en 1690: l'Histoire des Versions du Nouveau Testament. Sa vie se continua au milieu de difficultés de toutes sortes, à l'origine desquelles son mauvais caractère fut bien pour quelque chose.

Ses idées sur la composition du Pentateuque ont-elles eu une influence sur les « exégètes » qui le suivront ? Bien qu'il n'ait pas eu de « disciples » ni d'imitateurs immédiats, ses idées ont certainement influencé Astruc et peut-être Eichhorn. Tous deux le citent volontiers, souvent sans doute pour le critiquer, mais Astruc surtout semble bien lui avoir emprunté de nombreux éléments de solution. Si ce dernier exégète a eu le mérite de pousser plus avant les recherches critiques sur le Pentateuque, et de découvrir l'argument tiré de la différence des noms divins dans les récits de la Genèse, il a toujours considéré Moïse comme l'unique auteur de tout le Pentateuque (56).

Que penser des solutions proposées par R. Simon? Déjà dans le Dictionnaire apologétique (t. I, art. Critique biblique, col. 165), le P. Durand écrivait: « Si, à plus de 200 ans de distance, on compare la position prise par R. S. dans la question du Pentateuque avec la récente réponse de la Comm. Bibl., on constate qu'elle se trouve satisfaire aux exigences du décret du 27 juin 1906. » Même opinion sous la plume

<sup>(35)</sup> Cfr E. Mac Queen Gray, Old Testament Criticism, Londres, 1923, pp. 103 ss.
(36) Cfr Margival, op. cit., pp. 327 ss. et Stummer, op. cit., pp. 106 ss.

du P. Höpfl dans son article « Critique biblique » du Dictionnaire de la Bible, Supplément (II, col. 228). La lettre de la Commission Biblique au Card. Suhard ne semble pas laisser de doute non plus à ce sujet. Le revirement d'opinion très net qui s'est, depuis un demi-siècle, opéré chez les catholiques en faveur de Richard Simon est significatif et semble bien justifié. Malgré des vues un peu hasardées et des faiblesses, son œuvre est saine et marque un pas en avant dans le domaine de la science biblique. Il importe de se rappeler deux choses: 1º Il a écrit ce livre en partie pour réfuter Spinoza et son rationalisme, et tout son ouvrage témoigne de sa foi et de sa soumission à l'Eglise. 2º Il y attaque sans cesse le principe protestant d'après lequel la Bible seule contient toute la Révélation; il insiste beaucoup — peutêtre trop — sur les obscurités de l'Ecriture, d'où il déduit la nécessité de l'enseignement du Magistère vivant de l'Eglise et des traditions (au sens du Concile de Trente).

On peut dire de R. Simon qu'il a été l'un des précurseurs de la critique biblique, et de la critique biblique catholique :

1º de la critique biblique: il a le premier posé le problème du Pentateuque à peu près dans les termes où il se pose aujourd'hui. Malgré des éléments caducs (les « petits rouleaux » par exemple), l'ensemble de son système s'est révélé solide. En particulier son principe selon lequel les différents rédacteurs ou compilateurs ont écrit diversément suivant « leur dessein propre » est à la base de notre théorie des genres littéraires et est l'un des principes de la critique textuelle.

2º R. Simon semble aussi devoir être considéré comme le précurseur des critiques catholiques. Non seulement sa science critique était pour son temps remarquable, non seulement il a su faire la synthèse des données fournies par Morin, Maës, Cappelle, mais il a apporté aux problèmes posés une solution catholique, à l'opposé de la solution de Spinoza. Etant le premier à parler des « écrivains publics », il affirme avec insistance qu'ils sont inspirés: ce sont des « prophètes ». Son hypothèse a ainsi le triple mérite de respecter:

1º les faits : il ne faut jamais contredire l'expérience, disait-il, et il appliquait son principe...

2º l'inspiration, s'étendant à tout le contenu de l'Ecriture, y compris additions et remaniements.

3º l'authenticité mosaïque, au moins dans un sens assez large et d'une façon qui semble satisfaire aux exigences de la tradition telles que les présente la Commission Biblique.